

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016





Jean-Luc DAVY
Président du Siéml

ÉDITO

LE SYNDICAT FACE À QUATRE TRANSITIONS

Comme beaucoup de structures, qu'elles soient publiques ou privées, le syndicat d'énergies de Maine-et-Loire vit une profonde évolution sinon une révolution et se reconstruit sur lui-même afin de s'adapter à son environnement lui aussi en profonde mutation. 2016 a constitué de ce point de vue un point d'orgue, extrêmement révélateur de toutes les transitions auxquelles doit faire face le syndicat.

La transition territoriale

Le Maine-et-Loire est indiscutablement sur le podium des territoires qui ont le plus contribué à la création de communes nouvelles et à la concentration des EPCI à fiscalité propre. Après une phase de transformation organique particulièrement intense, une deuxième étape s'ouvre aujourd'hui afin de rationaliser l'exercice des compétences. Aucune des nombreuses compétences exercées par le syndicat ne pourra s'affranchir de cet exercice de style.

La transition démographique

2016 a constitué la première vague de départs à la retraite massifs d'agents qui pour la plupart, ont effectué toute leur carrière depuis le début des années 70, au sein du syndicat. Ces départs bien mérités sont aujourd'hui à la fois une opportunité et un risque pour le syndicat : nous avons la capacité d'adapter nos ressources en fonction des nouveaux besoins qui émergent sous nos yeux, mais dans le même temps c'est toute la mémoire et le savoir-faire du syndicat qui peuvent s'évaporer en très peu de temps si l'on n'y prend garde.

La transition numérique

Les outils informatiques, les outils de transmission et de stockage des données ne cessent d'évoluer très rapidement sans que l'on n'ait toujours le temps d'une appropriation sereine. Qui n'a pas déjà été confronté dans son travail quotidien à cette terrible dialectique : on nous promet encore et toujours une meilleure productivité ainsi qu'une libération des tâches fastidieuses alors que l'on voit bien qu'en réalité, au moins dans une phase transitoire, c'est la double peine que nous subissons avec toujours plus de papier et en plus la tyrannie des plateformes de données.

La transition énergétique

Cette transition-là n'est pas plus facile à appréhender car elle nous place au cœur de nos contradictions. Nous sommes tous volontaires pour protéger notre environnement mais nous continuons à prendre la voiture pour un oui ou pour un non. Nous hésitons à dépenser de fortes sommes pour des travaux peu visibles et ingrats, qui pourraient pourtant nous permettre de réaliser de substantielles économies ou à tout le moins de ne pas subir d'insupportables augmentations dans les années qui viennent.

Conscient de ce processus harassant de destruction-crédation, je tiens à remercier tout particulièrement les élus et les agents impliqués au quotidien dans la gestion et le développement du syndicat. C'est grâce à eux, à leur rigueur mais à leur audace, à leur expérience éprouvée mais aussi à leur sens de l'innovation, que nous affrontons avec une certaine confiance cette époque troublée et ce big bang permanent.



LA NOUVELLE GOUVERNANCE	
ENTRE EN APPLICATION	3
LE COMITÉ SYNDICAL	
DU SIÉML	4
UNE ÉQUIPE	
À VOTRE SERVICE	6
LES RESSOURCES	
FINANCIÈRES	8
LA MOBILITÉ	
ÉLECTRIQUE	10
LES TRAVAUX RÉALISÉS	
EN QUELQUES CHIFFRES	12
LES CONCESSIONS	
ÉLECTRICITÉ ET GAZ	13
LA TRANSITION	
ÉNERGÉTIQUE	14
COMMUNICATION	
ET INFORMATION	17
LES PROJETS	
À L'HORIZON 2017	18

Directeur de la publication : Jean-Luc DAVY, président
Co-directeur de la publication : Emmanuel CHARIL, directeur général des services
Comité de rédaction : Katell BOIVIN, chargée de communication / Éric TELLIEZ, directeur général adjoint pôle ressources / Élise TRICARD, directrice des ressources humaines et des moyens généraux
Conception graphique : Manuela TERTRIN, chargée de communication et de création graphique
Crédits photographiques : Siéml sauf mentions contraires
Impression : Imprimerie Setig / Sept. 2017

LA NOUVELLE GOUVERNANCE ENTRE EN APPLICATION

Le nouveau comité syndical du Siéml s'est réuni pour la première fois le 1^{er} mars 2016. Il est désormais composé de 36 délégués, désignés par des collèges électoraux basés sur les périmètres des EPCI, et 18 délégués représentant au poids démographique la communauté urbaine Angers Loire Métropole, soit un total de 54 membres.

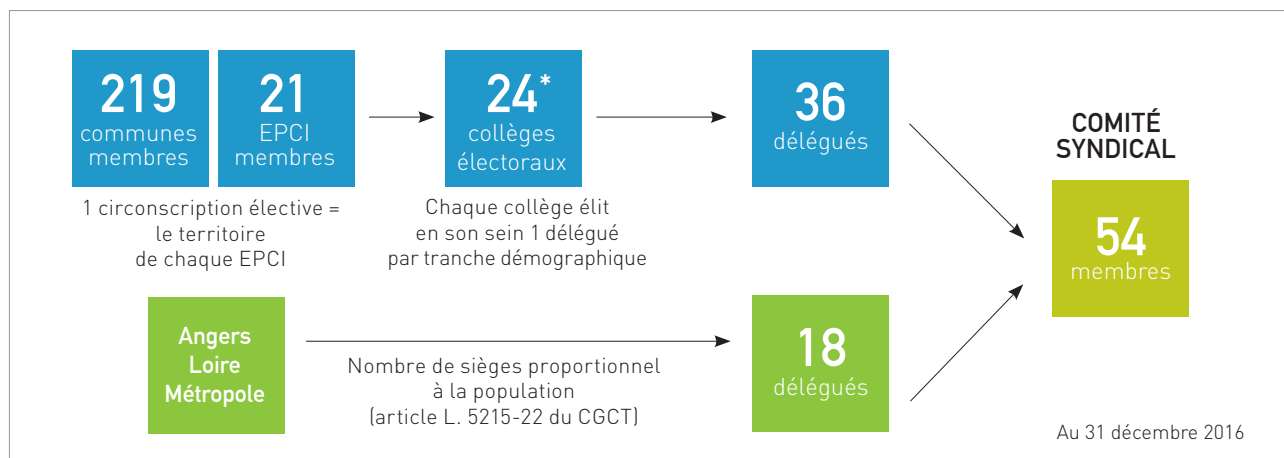


Six séances ont été tenues sur l'année, révélant progressivement une meilleure agilité, une plus grande réactivité ainsi que des débats plus animés au sein du comité syndical. Cette nouvelle gouvernance s'accompagne d'une présence renforcée du Siéml sur les territoires avec la mise en place des réunions territoriales.

Le Siéml a, en effet, souhaité renforcer l'animation des territoires afin d'aller à la rencontre de ses adhérents. Deux sessions ont eu lieu en 2016, la première en juin, la seconde en novembre afin de réunir localement les délégués des communes et EPCI.

Réunions territoriales : thématiques 2016

- Les grands projets du Syndicat et sa stratégie de développement
- Le nouveau règlement financier effectif à compter du 1^{er} janvier 2017
- Le rôle de la Région dans la transition énergétique
- Les services du Syndicat au soutien de la transition énergétique
- Le programmation des travaux pour 2017



* Circonscriptions des 21 EPCI à fiscalité propre et de 3 communes nouvelles dites « orphelines ».

LE COMITÉ SYNDICAL DU SIÉML

PRÉSIDENT



Jean-Luc DAVY
Anjou Loir et Sarthe
Morannes-sur-Sarthe-
Daumeray

VICE-PRÉSIDENTS



Christian MAILLET
Mauges Communauté
Mauges-sur-Loire
Service public du gaz



Jean-Marc VERCHÈRE
Angers Loire Métropole / Angers
Service public de l'électricité
réseau, maîtrise d'ouvrage et
contrôle du concessionnaire



Jean-Paul BOISNEAU
Choletais / La Séguinière
Finances



Éric TOURON
Saumur Val de Loire
Distric
Éclairage public



Pierre VERNOT
Angers Loire Métropole /
Saint-Lambert-la-Potherie
Communication, ressources
humaines et moyens généraux

MEMBRES DU BUREAU



Philippe BOLO
Angers Loire Métropole / Avrillé
Énergies renouvelables et
maîtrise de la demande en
énergie



Adrien DENIS
Noyant / Noyant-Villages
Mobilité décarbonnée



Éric MIGNOT
Saumur Val de Loire
Mouliherne



Daniel CHALET
Vallées du Haut Anjou
Le Lion-d'Angers



Jean-Louis ROUX
Anjou Bleu Communauté
Ombrière d'Anjou

MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL



- 1** Cyril BADEAU (ALM / Saint-Léger-des-Bois) | **2** Marc CAILLEAU (ALM / Cantenay-Épinard) | **3** Denis CHIMIER (ALM / Écouflant) | **4** Dominique DAILLEUX-ROMAGON (ALM / Trélazé)
5 Robert DESCEUVRE (ALM / Les Ponts-de-Cé) | **6** Guy DUPERRAY (ALM / Sarrigné) | **7** Yann GUEGAN (ALM / Mûrs-Érigné) | **8** Pierre HUCHON (ALM / Verrières-en-Anjou) |
9 Gérard MOISAN (ALM / Longuenée-en-Anjou) | **10** Rémy POITOU (ALM / Briollay) | **11** Jacques RENAUD (ALM / Montreuil-Juigné) | **12** Didier ROISNE (ALM / Beaucouzé) | **13** Michel SAVOIRE
 (ALM / Sainte-Gemmes-sur-Loire) | **14** Thierry TASTARD (ALM / Saint-Barthélemy-d'Anjou) | **15** Philippe VEYER (ALM / Saint-Clément-de-la-Place) | **16** Gérard MARCHAND (Baugeois Vallée /
 Le Vieil-Baugé) | **17** Christophe POT (Baugeois Vallée / Mazé) | **18** Éric POUDRAY (Choletais / Somloire) | **19** Marie-Christine HONORÉ (Anjou Bleu Communauté / Candé) |
20 Hubert DUPONT (Choletais / Le May-sur-Èvre) | **21** Jackie GELINEAU (Choletais / Chanteloup-les-Bois) | **22** Annick JEANNETEAU (Choletais / Cholet) | **23** Frédéric PAVAGEAU (Choletais / Cholet) |
24 Jean-Pierre GOUBEAULT (Loire Layon Aubance / Terranjou) | **25** Alain LEFORT (Saumur Val de Loire / Doué-la-Fontaine) | **26** Michel SIRE (Saumur Val de Loire / Gennes-Val-de-
 Loire) | **27** André CHESNEAU (Vallées du Haut Anjou / Les Hauts-d'Anjou) | **28** Jean-Pierre MARTIN (Anjou Loir et Sarthe / Corzé) | **29** Gabriel HEIBLE (Anjou Loir et Sarthe / Cheffes-
 sur-Sarthe) | **30** Pierre BROSELLIER (Loire Layon Aubance / Blaison Saint-Sulpice) | **31** Dominique LEPETIT (Loire Layon Aubance / Saint-Germain-des-Prés) | **32** Paul MANCEAU
 (Mauges Communauté / Sèvremoine) | **33** Jean-Michel MARY (Mauges Communauté / Beaupréau-en-Mauges) | **34** Joseph MENANTEAU (Mauges Communauté / Chemillé-en-Anjou) |
35 Jean-Pierre MOREAU (Mauges Communauté / Orée-d'Anjou) | **36** Serge PIOU (Mauges Communauté / Montrevault-sur-Èvre) | **37** Jean SOTTY (Vallées du Haut Anjou / Saint-Sigismond) |
38 Jean-Michel BONNIN (Saumur Val de Loire / Montreuil-Bellay) | **39** Yves BOUCHER (Saumur Val de Loire / Brain-sur-Allonnes) | **40** Michel DENIS (Saumur Val de Loire / Brézé) |
41 Joseph GALON (Segré-en-Anjou Bleu / Segré) | **42** Camille CHUPIN (Loire Authion / La Daguenière) | **43** Benoît PIERROIS (Choletais / Lys-Haut-Layon)

FAIT MARQUANT

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE

Dans le cadre de la réforme de sa gouvernance, le Siéml a souhaité organiser un événement annuel rassemblant les élus, les partenaires et les entreprises du département et se substituant aux traditionnelles assemblées générales. Le premier Forum départemental de l'énergie s'est déroulé le vendredi 16 septembre à Terra Botanica. 150 participants se sont retrouvés autour du thème de la transition énergétique.

La matinée a débuté par une table ronde autour d'une question provocatrice : « L'Anjou est-il prêt pour la transition énergétique ? » Puis deux ateliers ont été proposés : l'un sur le réseau électrique en Anjou avec un état des lieux et les perspectives ; l'autre sur les services pour accompagner la transition énergétique des communes et de leurs groupements. L'après-midi, Jérôme Bonaldi, journaliste, animateur et chroniqueur, a animé une conférence « La vie sans pétrole, 10 ans après... ». La journée s'est achevée par une table ronde sur la mobilité électrique en Anjou et ailleurs et sur les premiers retours d'expériences de territoires ayant fait le pari du déploiement de bornes de recharge.



LES COMPÉTENCES ALM

La réforme statutaire réalisée en 2016 tendait à réformer en profondeur le comité syndical et à intégrer la communauté urbaine Angers Loire Métropole avec un mécanisme de représentation proportionnelle à la population. Dans ce cadre, la création de la CU ALM a entraîné une redistribution de l'exercice des compétences qui étaient jusqu'au 1^{er} janvier 2016 confiées par les communes membres d'ALM au Syndicat. Depuis cette date, la communauté urbaine représente par substitution l'ensemble de ses communes au sein du Siéml pour l'exercice de la compétence distribution publique d'électricité. Ce mécanisme s'applique aussi pour l'exercice de la compétence éclairage public et IRVE pour les communes qui avaient précédemment transféré ces compétences au Syndicat. Pour les autres compétences qui avaient pu être confiées par certains membres d'ALM au Siéml, notamment la distribution publique de gaz, c'est la communauté urbaine qui a depuis le 1^{er} janvier 2016 repris la responsabilité.

LA COMMUNAUTÉ CANDÉENNE DE COOPÉRATIONS COMMUNALES INTÈGRE LE SIÉML

En mars 2016, la communauté candéenne de coopérations communales a décidé de transférer sa compétence éclairage public au profit du Siéml. Avec cette adhésion, la totalité des EPCI à fiscalité propre sont désormais membres du Siéml.

LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)

La CCP, instituée par la loi de transition énergétique et pour une croissance verte promulguée le 17 août 2015, est le lieu de dialogue entre le Siéml et les EPCI du département. Elle est chargée de coordonner les politiques territoriales dans le domaine de l'énergie et de la transition énergétique, de mettre en cohérence les politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données entre collectivités. Dans le cadre de l'installation du nouveau comité syndical, 24 membres ont été désignés pour siéger dans cette commission qui s'est réunie, pour la première fois, en amont du Forum départemental de l'énergie.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



MOUVEMENTS DE PERSONNEL

→ Les recrutements

Une chargée de communication et de création graphique, un chef de projet en planification énergétique, une cheffe de projet PCRS, deux conseillers en énergie partagé, un chargé d'affaire pour la zone des Trois Vallées.

→ Les départs

Deux chargés d'affaires infrastructures et réseaux de distribution publique d'électricité sur les zones Loire Mauges et Trois Vallées, dans le cadre de départs à la retraite.

→ Missions temporaires

La mission d'archivistique de 3 mois a permis de revoir l'organisation de l'archivage, de préparer la transmission des documents historiques aux Archives départementales

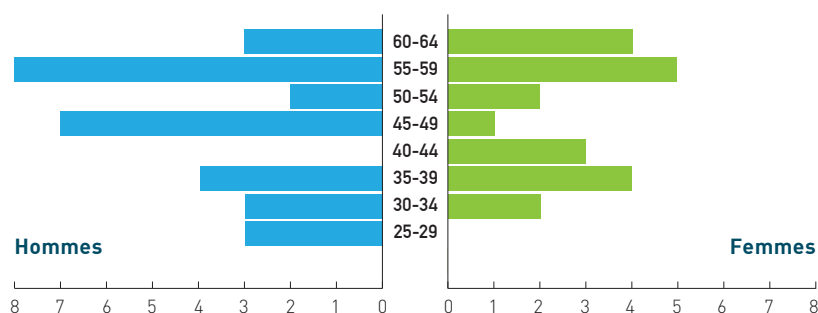
et de procéder à l'élimination réglementaire pour optimiser l'espace disponible.

→ Stagiaires

- Un stagiaire élève ingénieur pendant 4 mois au service éclairage public pour réaliser une analyse comparative des solutions existantes sur la télégestion à l'armoire des installations d'éclairage public.

- Deux stagiaires au sein de la direction du développement des services énergétiques, l'un missionné pendant un mois sur le projet de station d'avitaillement GNV et le second pendant 5 mois et demi sur les problématiques de conseil en énergies.

Pyramide des âges



51 agents au 31 décembre 2016
dont **21** femmes et **30** hommes.

25,5 % appartiennent
à la catégorie A, **45** % à
la catégorie B et **29,5** % à la catégorie C.

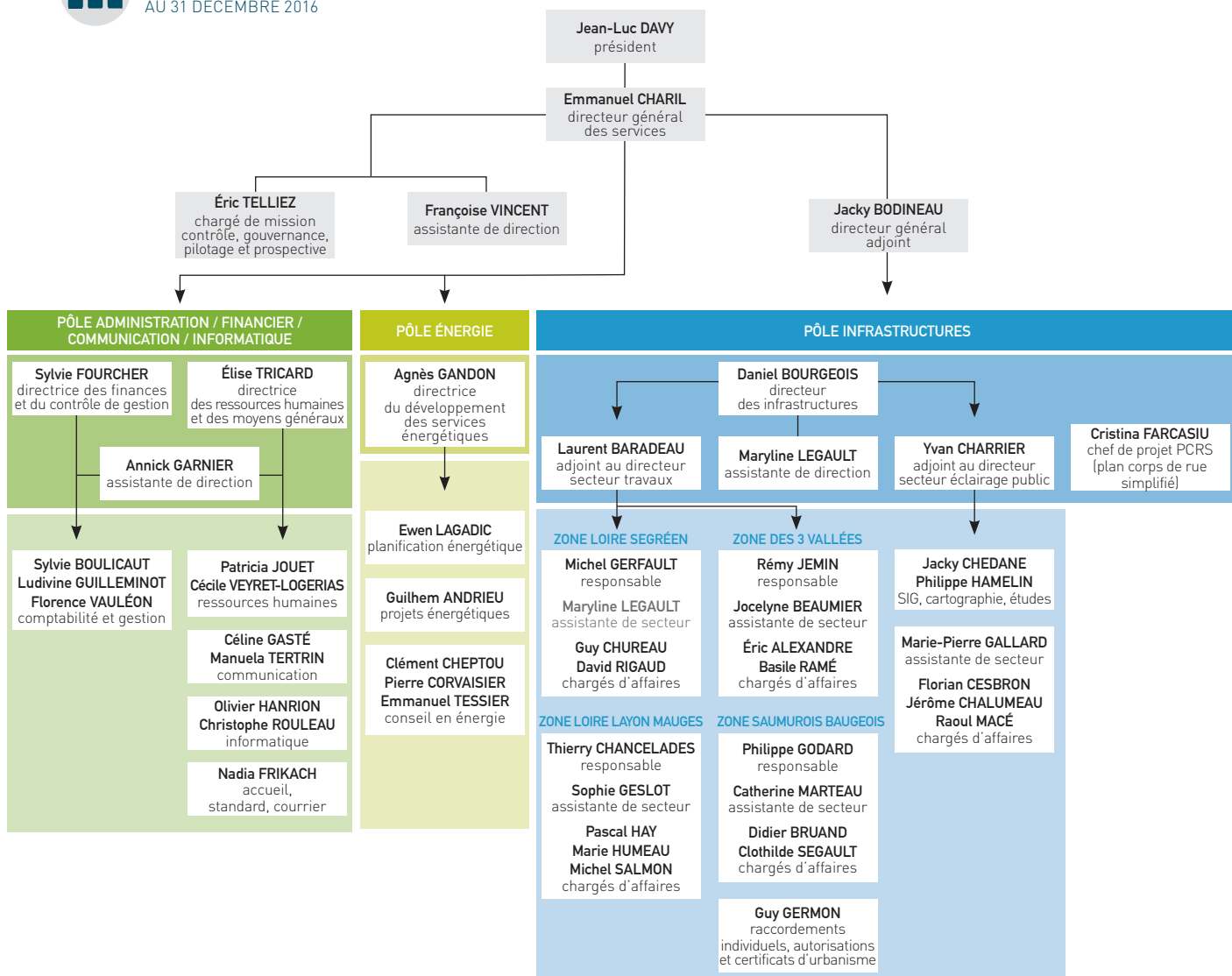
47 ans de moyenne d'âge.

392 €/agent d'effort financier
direct de formation.



ORGANIGRAMME

AU 31 DÉCEMBRE 2016



FAIT MARQUANT

Formation à l'éco-conduite pour les chargés d'affaires

Adopter l'éco-conduite, c'est réduire la consommation de carburant, les émissions de CO₂, l'usure prématurée des véhicules, le risque d'accidents tout en améliorant le confort et la sécurité des conducteurs et des passagers. Le 24 mai 2016, 12 agents du Siéml ont suivi une formation avec la société M&A Prévention au Parc des expositions d'Angers. Au travers d'ateliers de situation d'urgence et d'atelier d'éco-conduite, les agents ont pu mesurer, en conditions réelles, les dangers potentiels de la route et prendre en considération les conseils et comportements à adopter au quotidien lors de leurs déplacements pour une conduite économique et sécurisée... et cela sans perdre une minute sur leur temps de parcours !

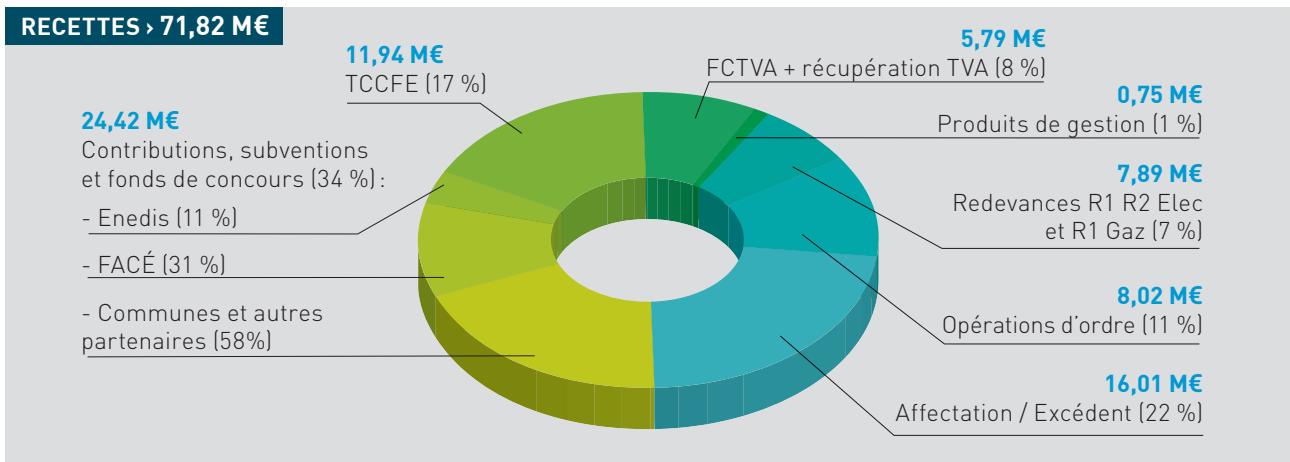
L'éco-conduite en chiffres

15 à **20** % de consommation de carburant en moins.

20 % d'économie générale en moyenne.



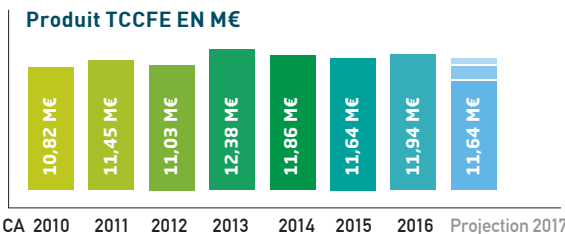
LES RESSOURCES FINANCIÈRES



PRINCIPALES RECETTES

→ Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Le Siéml perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département (à l'exception de 11 communes dites historiques). Pour 2016, le coefficient est maintenu à 8,50.



→ Un nouveau règlement financier voté en 2016

Dans le contexte de création des communes nouvelles, le Siéml a adopté, par souci d'équité entre les adhérents et de bonne gestion de ses finances, **un nouveau règlement financier** relatif aux travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public. À compter du 1^{er} janvier 2017, la différenciation des participations du Siéml sera accrue selon que le Syndicat perçoit la TCCFE ou pas.

→ Règlement à consulter sur www.sieml.fr

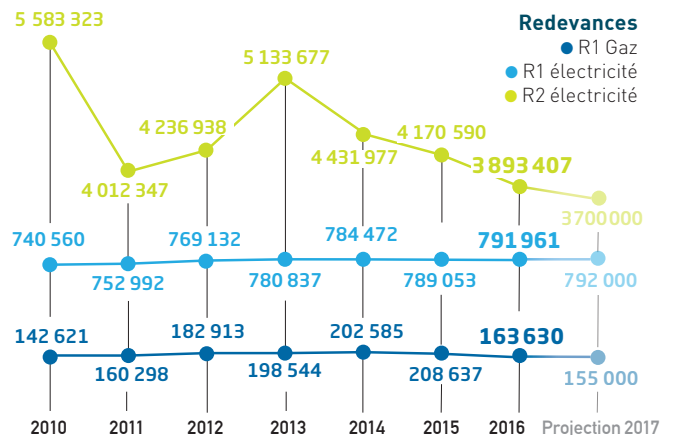
1 € de TCCFE perçue par le Siéml → **c'est 2 €** de capacité d'investissement pour le Siéml → **et 4 €** investis sur le territoire

→ Les subventions du FACÉ

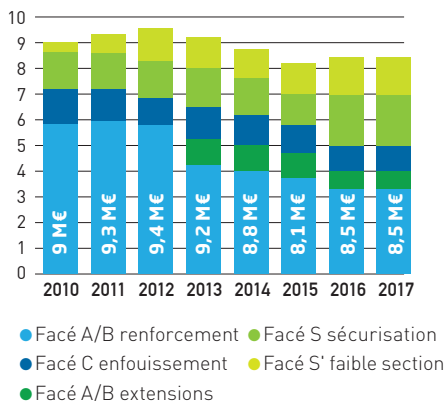
Le fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACÉ) soutient les travaux de renforcement, d'extension et, depuis 1992, certains travaux d'effacement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.

→ Redevances de concession

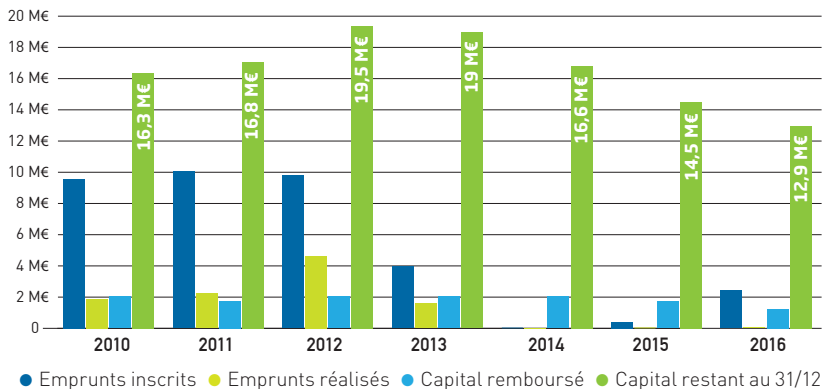
En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et de gaz, le Siéml perçoit les redevances **R1** de fonctionnement pour la concession électrique ; **R2** d'investissement pour la concession électrique et **R1 Gaz** de fonctionnement pour les concessions gaz.



FACÉ



Emprunts



→ Emprunts

Comme en 2014 et 2015, le Siéml n'a pas mobilisé d'emprunt pour financer ses investissements en 2016. Le stock de dette au 31 décembre 2016 est ainsi ramené à 12,9 M€.

PRINCIPALES DÉPENSES

→ Volume des investissements

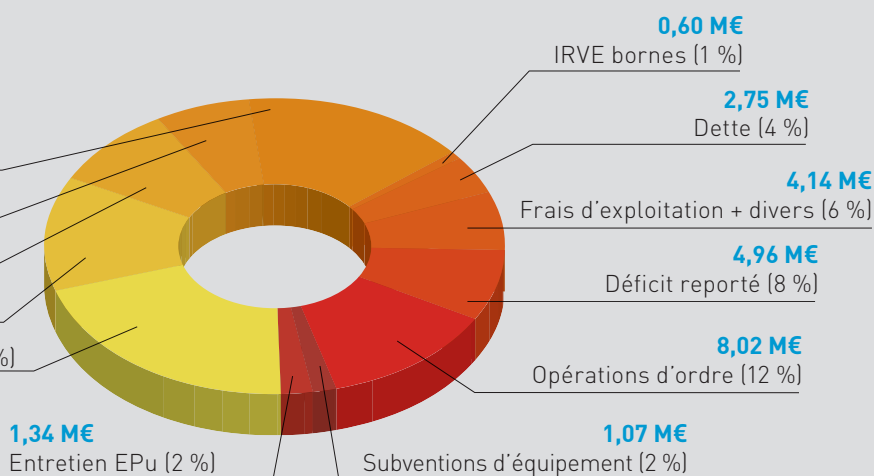
Les travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité représentent les deux tiers des investissements du Siéml. Le tiers restant est effectué sur les réseaux d'éclairage public, le génie civil de télécommunications, ainsi que les aides à la rénovation thermique du bâti communal. En 2016, le Siéml a investi dans les bornes IRVE, à hauteur de 600 000 €.

DÉPENSES > 64,37 M€

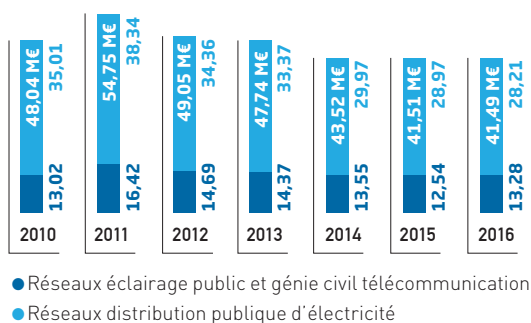
41,49 M€

Travaux TTC (65 %) :

- Renforcements (24 %)
- Sécurisations (11 %)
- Extensions (14 %)
- Effacements (19 %)
- Travaux communaux (32 %)

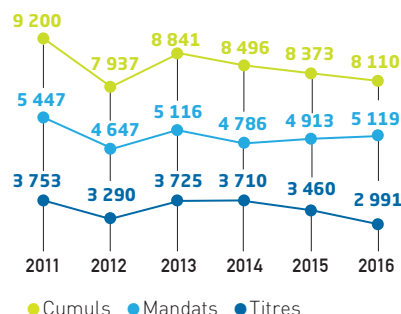


Investissements



L'ACTIVITÉ COMPTABLE

Les mandats et titres de recettes sont les ordres de paiement et d'encaissement émis par les services du Siéml. En 2016, 5119 mandats, 2991 titres de recettes, 2616 factures d'investissement et 720 factures de fonctionnement ont été comptabilisés.

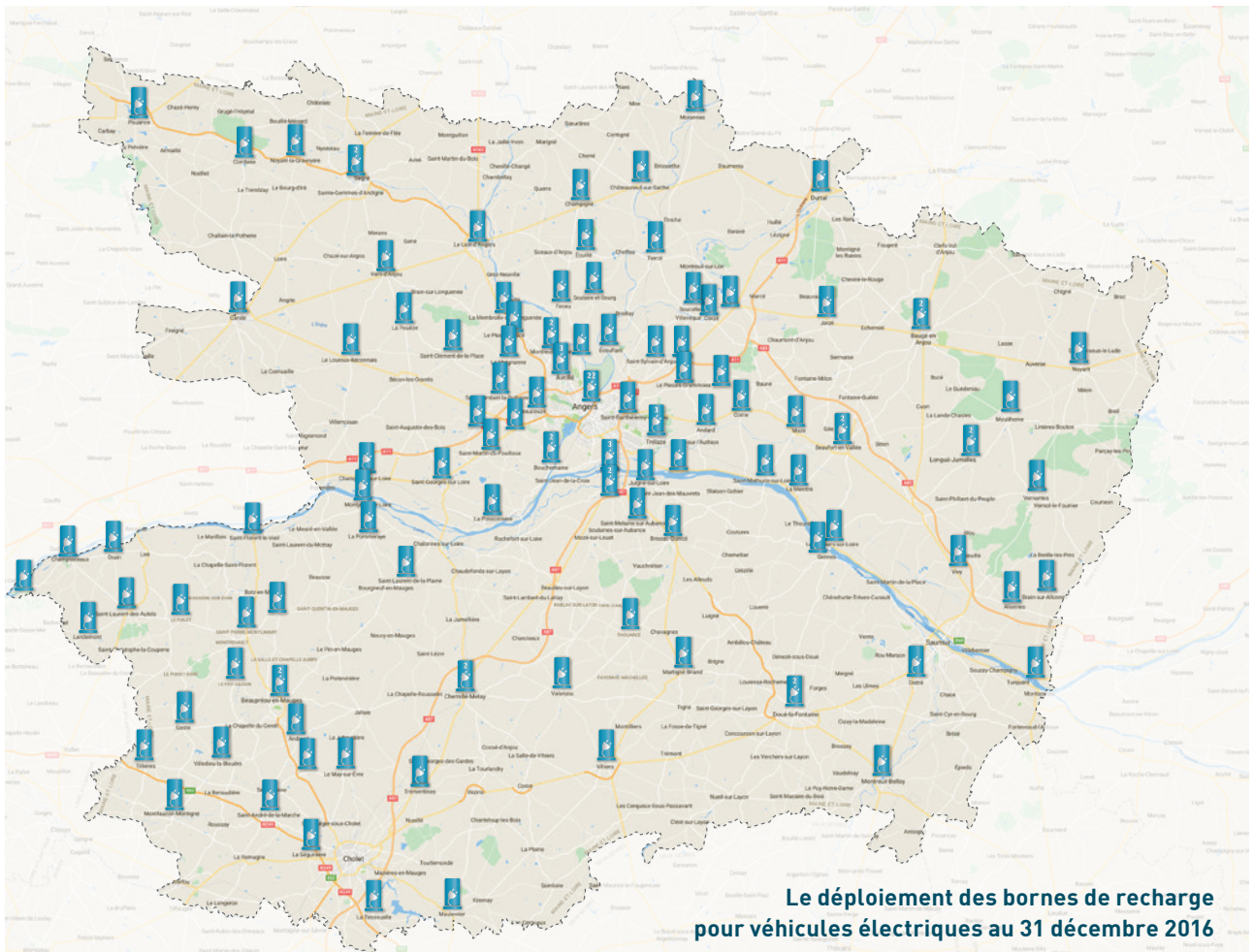
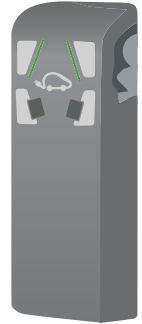


LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

L'année a été marquée par le démarrage du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Ce projet prévoit l'implantation de 186 bornes sur le département. En 2016, plus de 600 000 € ont été investis dans l'installation des bornes.

Le Siéml pilote, depuis 2014, l'intégralité du projet de déploiement des bornes de recharge sur le département : de l'installation des bornes à leur exploitation. L'objectif est de procéder à une répartition équilibrée sur le territoire (une borne tous les 20 km maximum) pour permettre au plus grand nombre de circuler avec des motorisations électriques ou hybrides rechargeables. À la fin 2016, 137 bornes réparties sur l'ensemble du département étaient déjà opérationnelles, permettant aux 69 abonnés – chiffre en constante augmentation – d'assurer leurs trajets quotidiens sans interruption de charge.

151 bornes posées.
137 bornes en service.
69 abonnés.
242 recharges dont **60 %** par les abonnés.



FAITS MARQUANTS

450 VISITEURS À LA 1^{re} ÉDITION DE LA JOURNÉE DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN ANJOU



Pour communiquer sur le réseau des bornes de recharge pour véhicules électriques auprès du grand public et le sensibiliser à un mode de transport plus durable, le Siéml a organisé le samedi 17 septembre 2016, la première journée de la mobilité électrique en Anjou, dans le prolongement de la Semaine européenne de la mobilité.

450 visiteurs se sont déplacés pour découvrir et essayer les voitures électriques mises à disposition par les 7 concessionnaires présents : Audi, BMW, Kia, Nissan, Peugeot, Renault et Volkswagen. Et parce que la mobilité électrique ne se limite pas aux voitures, ils ont également pu tester d'autres modes de déplacement individuel, tels que le vélo électrique, le gyropode, l'hoverboard ou la trottinette électrique.

Cette journée a été l'occasion pour beaucoup d'échanger, de questionner, de comparer et d'essayer tous ces modes de déplacements sur un seul et même site. Le public a également pu découvrir et comprendre le fonctionnement des bornes de recharge et les modalités d'accès au réseau SmiléMobi.

Les familles ont profité des différentes animations proposées : château gonflable, circuit de voitures électriques téléguidées, simulateur de conduite sur vérin,

animation « Bobo planète » sur le thème des économies d'énergies. Des propriétaires de Tesla, mais aussi de Peugeot 106 des années 90, se sont déplacés. Une vieille Breguet de 1942 a été exposée. Pour clôturer cette journée, 8 gagnants ont remporté des week-ends en véhicules électriques.



L'électrique comment ça marche ?
Quel est le coût d'acquisition d'un véhicule électrique ?
Quelles sont les aides possibles ? Comment recharger son véhicule ?
Quelle est l'autonomie de la batterie ?

INAUGURATION DE LA 100^e BORNE

Le lundi 5 décembre 2016 a été inaugurée à Angers, en présence du sénateur-maire Christophe Béchu, la 100^e borne de recharge pour véhicules électriques installée sur le département depuis le lancement du projet fin 2015.



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN QUELQUES CHIFFRES



TRAVAUX

130 opérations de renforcement pour 7,5 M€
(112 programmées et 18 inopinées).

Les opérations réalisées auront permis de traiter les chutes de tension supérieure ou égale à 11 % par rapport à la tension nominale.

126 extensions individuelles
engagées pour 2,35 M€.

55 extensions collectives engagées pour 2 M€
en zones d'habitation et 9 opérations engagées
pour 290 000 € en zones d'activité.

45 opérations de sécurisation
pour 3,8 M€.

65 effacements de réseaux engagés pour
un montant de 11,4 M€ de travaux basse tension
et éclairage public dont 8 M€ de participation du Siéml
(communes dont la taxe sur l'électricité est perçue
par le syndicat).

6 effacements des réseaux représentant 1,3 M€
de travaux basse tension réalisés pour 969 000 €
de participation du Siéml (communes dont la taxe
sur l'électricité n'est pas perçue par le syndicat).



ÉCLAIRAGE PUBLIC

266 collectivités adhèrent à l'éclairage public.

Ce service gère **96 900** points lumineux,
4 508 armoires, **11,6** MW de puissance installée,
23 200 MWh de consommation annuelle, **28 000** appareils
re-lampés, **1 046** demandes de dépannages traitées via
le SIG du Siéml, **350** réparations avec remplacement de
lanternes, mâts ou armoires.

3 600 lanternes ont été rénovées avec
du matériel plus performant et moins
consommateur d'énergie pour un montant total de travaux
de 3,6 M€. **540** MWh de gain énergétique annuel réalisé
grâce à ce programme.

10 057 déclarations de travaux ou d'intention
de commencer les travaux ont été
instruites par le Siéml.

L'effort consenti par le Siéml pour accompagner les collectivités face aux enjeux de la transition énergétique – 0,8 M€ pour l'éclairage public dans le plan de soutien 2015-2016 – a permis d'augmenter de 45% le nombre de lanternes rénovées pour 190 MWh de gain d'énergie supplémentaire.



LES CONCESSIONS



CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Enedis / Chiffres au 31 déc. 2016

185 communes.

8151 installations de production (photovoltaïque, hydraulique, cogénération, etc.) dont 401 405 MkW injectés, soit 8,7 % de la consommation des clients.

433113 usagers consommant 4,6 TWh.

22287 km de réseau haute et basse tension.

1,178 Mds € de patrimoine en valeur brute.



CONCESSIONS GAZ

GRDF, Antargaz, Sorégies, Totalgaz / Chiffres au 31 déc. 2016

113 communes desservies.

12 km d'augmentation de réseau portant le linéaire à **1515** km.

1300 usagers supplémentaires portant le nombre d'usagers à plus de **49 000**.

10 % d'augmentation des quantités de gaz acheminées sur le territoire du Siéml (1,6 TWh).

82,9 M€ de patrimoine en valeur nette.

FAITS MARQUANTS

CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE « LOI NOME »

La conférence « loi Nome », qui n'avait pas eu lieu en Maine-et-Loire depuis 2012, vise à favoriser la coordination entre l'autorité concédante (propriétaire des réseaux de distribution) et le concessionnaire Enedis (gestionnaire de ces réseaux) afin de renforcer l'optimisation de l'ensemble des investissements sur le réseau. La loi TECV d'août 2015 a précisé les enjeux de ce rendez-vous annuel en instituant un cadre national et un certain formalisme à la présentation des programmes locaux. C'est dans ce cadre, que les deux maîtres d'ouvrage sur les réseaux de distribution publique d'électricité en Maine-et-Loire, à savoir Enedis et le Siéml, ont rencontré la Préfecture de Maine-et-Loire le 15 mars 2016.



Ils ont présenté conjointement un bilan ainsi qu'un compte rendu de leur politique d'investissement et de développement des réseaux. La réunion a également été l'occasion d'évoquer le programme concerté de développement et de modernisation des réseaux (PCDMR) qui, au-delà de l'annualité budgétaire, permet aux deux maîtres d'ouvrage d'identifier des priorités communes d'investissement.

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC GAZ DE CANDÉ

Le Siéml a piloté pour le compte de la commune de Candé la procédure d'appel à la concurrence pour la distribution de gaz naturel et a choisi d'en confier la délégation de service public (DSP) à l'opérateur Sorégies. L'arrivée du gaz naturel est un atout pour l'attractivité de la commune et notamment celle de la zone industrielle de la Ramée, premier quartier desservi par le gaz. Le réseau devrait compter 9 kilomètres pour un investissement de plus d'1 M€ prévu par Sorégies. Les foyers, les entreprises et les bâtiments publics situés sur le tracé pourront d'ici deux à trois ans bénéficier directement du gaz naturel : 230 usagers sont poten-



tiellement concernés par cette infrastructure. Sa mise en œuvre s'inscrit dans la stratégie du Siéml d'impulser une nouvelle dynamique dans le développement du gaz sur le territoire, dans le cadre du plan gaz 2015-2020 défini en 2015 par les élus.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose à l'ensemble des intercommunalités nouvellement constituées en Maine-et-Loire de réaliser un PCAET pour le 31 décembre 2018.

Afin d'accompagner au mieux les territoires dans la réalisation de leur PCAET, le Siéml a recruté un chef de projet en planification énergétique. En 2016, il a travaillé en collaboration avec l'ensemble des partenaires régionaux et départementaux pour être en mesure, dès 2017, de proposer aux territoires un accompagnement en fonction de leurs besoins.

LE CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le Siéml a décidé en novembre 2015 de proposer un service de conseillers en énergie partagé à l'ensemble des communes de Maine-et-Loire, afin de les doter d'une expertise énergétique grâce à un service mutualisé.

Après une phase de prospective et de promotion pour faire connaître le service aux collectivités et évaluer leurs besoins, une première mission de CEP a été lancée sur l'actuelle communauté de communes Loire Layon Aubance en septembre 2016. Deux autres postes ont été créés, pour répondre à la forte demande des collectivités déjà sous convention faisant partie des intercommunalités des Vallées du Haut-Anjou, Angers Loire Métropole et Loire Authion.

Les conseillers en énergie partagés accompagnent la politique énergétique des communes de leur secteur sur le long terme. La première étape consiste à leur apporter une connaissance fine de leur patrimoine, pour les aider dans le choix de solutions techniques les plus adaptées aux travaux de rénovation ou de construction. Pour cela, ils s'appuient sur un inventaire précis du patrimoine communal et une étude de l'évolution des dépenses et des consommations énergétiques de la commune (bâtiments, éclairage public, etc.). Ils peuvent également piloter, pour le compte des collectivités, des **audits énergétiques** plus pointus. Les CEP interviennent également dans le domaine de l'investissement en apportant leur expertise pour le montage de dossier **FIPEE 21** ou en conseillant les élus et les équipes sur les modalités de perception des primes énergie et l'utilisation de la nouvelle **plateforme CEE**.

LES OUTILS AU SERVICE DU CONSEIL EN ÉNERGIE

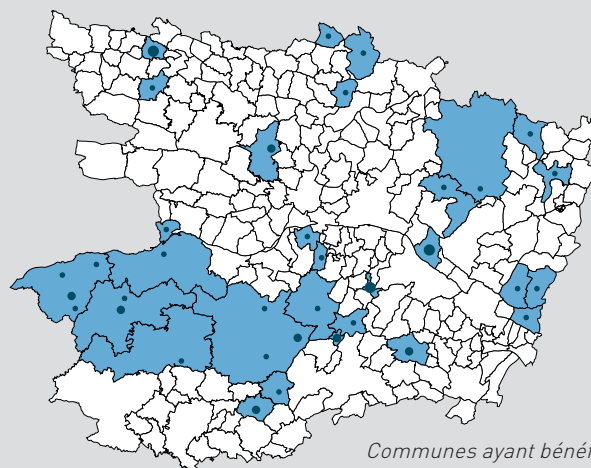
Audits énergétiques : pour une connaissance fine du patrimoine communal

Les audits énergétiques sont pilotés par le Siéml et réalisés, dans le cadre de deux marchés, par quatre bureaux d'études (Th2i, EDEL, 21Med Ingénierie et Ad3e). Si le nombre d'audits est stable comparé à 2015 (49 audits), le coût est en nette baisse (moins 65 %), en raison du nouveau marché passé en 2016.

→ **47** audits énergétiques pilotés par le Siéml.

→ **32** communes concernées.

→ **95 803** € HT (20 % collectivités, 80 % Siéml dont 50 % de subventions Ademe).



Ces audits ont permis d'analyser énergétiquement 48 bâtiments pour lesquels des travaux de rénovation ont été préconisés aux élus et techniciens des collectivités.

- **15** salles communales (salle des fêtes, salle multi-activité, etc.) ;
- **11** bâtiments scolaires (école, cantine, garderie) ;
- **8** bâtiments de mairie ;
- **3** logements ;
- **3** bâtiments sportifs (vestiaires, salle des sports) ;
- **2** commerces avec logements ;
- **6** autres bâtiments (bibliothèque, cinéma, presbytère, etc.).

FIPEE 21 : bilan 2016



Le FIPEE 21 permet aux communes d'être subventionnées, lorsqu'elles engagent des travaux d'économies d'énergie. Ce soutien financier intervient dans le domaine des travaux de rénovation thermique et des énergies renouvelables (bois énergie, pompes à chaleur, hydraulique et le solaire thermique).

Les travaux subventionnés ont permis d'éviter l'émission de 213 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de 60 vols (A/R) Paris New-York en Airbus 330-200.

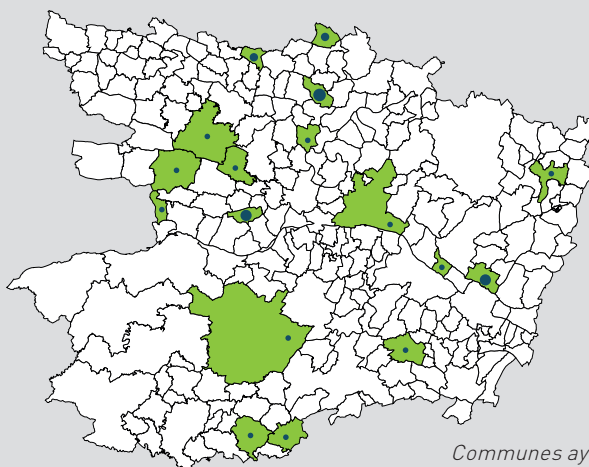
La consommation moyenne de référence des bâtiments est passée de 265 kWhep.m²/an (classement énergétique D) avant travaux à 134 kWhep.m²/an (classement énergétique C), soit une économie d'énergie moyenne de 49 % !

En 2016, 19 projets ont été engagés pour un montant de 665 934 € à charge du Siéml, soit 3 fois plus de subventions qu'en 2015 !

→ **17** rénovations thermiques dont **8** rénovations thermiques avec un système à énergies renouvelables :

- **2** pompes à chaleur géothermiques ;
- **3** PAC aérothermiques ;
- **3** chaudières/poêles bois.

→ **2** projets pour la mise en place d'une pompe à chaleur dans des bâtiments existants.



Communes ayant bénéficié du FIPEE en 2016

• • • De 1 à 5 projets de rénovation

Une plateforme pour valoriser les Certificats d'économies d'énergie

En 2016, le Siéml a mis en place un nouveau service, en partenariat avec la société Nr-Pro, afin de fournir un outil simple, rapide et efficace aux collectivités pour simuler et comparer les primes énergie liées au dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Elles peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement pour valoriser leurs travaux de rénovation énergétique.

COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF DES CEE ?

Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie. Ceux-ci sont incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie, dont les collectivités territoriales en « rachetant » leurs certificats sous forme de primes d'énergie. Ces CEE sont attribués, par le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, aux collectivités qui réalisent des travaux d'économie d'énergie.

QUEL EST LE RÔLE DE LA PLATEFORME CEE ?

La plateforme CEE permet aux communes de renseigner leur projet et d'être contactées par un conseiller qui valide l'éligibilité de leur projet. Elles reçoivent ensuite les différentes offres de financement des fournisseurs d'énergie pour leur projet et retiennent la plus intéressante. La plateforme assiste les collectivités jusqu'à l'obtention de la prime, qui peut financer jusqu'à 10 % du montant des travaux.

→ Accéder à la plateforme sur www.sieml.fr

LE CONSEIL EN ÉNERGIE DANS LA RÉNOVATION DE BÂTIMENT : DEUX EXEMPLES DE RÉALISATION

Le multi-commerce de Miré

La commune de Miré a fait appel en 2016 au Siéml pour réaliser le pré-diagnostic d'un bâtiment de commerce acheté pour être transformé en espace boucherie charcuterie épicerie, comprenant un commerce au rez-de-chaussée et un logement à l'étage.

→ Le diagnostic

Un bâtiment faiblement isolé, sans ventilation mécanique contrôlée ; un éclairage peu adapté à l'utilisation future ; un système de chauffage vétuste, peu économique et polluant.

Une rénovation nécessaire avant tout projet d'aménagement.

→ L'audit énergétique

L'audit énergétique piloté par le Siéml et réalisé par le bureau d'étude EDEL a permis de chiffrer les économies d'énergie et la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs scénarii ont été présentés à la commune avec pour chacun, les montants d'investissements et les économies réalisables. La commune a décidé de faire des travaux d'économies d'énergie en sélectionnant un certain nombre de préconisations.

→ Les travaux réalisés

Isolation des murs, des plafonds et du plancher bas ; remplacement des menuiseries ; mise en place d'une ventilation simple flux ; installation d'un poêle à bois, d'appoints électriques et d'un ballon d'eau chaude thermodynamique, remplacement des appareils d'éclairage et mise en place de détecteur de présence.

25 182 € de subvention du Siéml pour un montant de travaux de 49 692 € HT.

→ Les résultats attendus

- 58% d'économie d'énergie ;
- 10 000 € d'économie par rapport à l'état simulé ;
- 25,5 tonnes de CO₂ rejeté en moins par an ;
- de la classe F à la classe D sur l'échelle énergétique.



La garderie périscolaire de Somloire

La commune de Somloire a souhaité réaliser un pré-diagnostic de l'ancien presbytère de la commune, afin de le transformer en espace dédié à la petite enfance.

→ Le diagnostic

Un bâtiment pas isolé, excepté les menuiseries ; un chauffage assuré par deux chaudières gaz propane avec une citerne à l'arrière du bâtiment et des radiateurs à eau chaude.

→ L'audit énergétique

L'audit énergétique piloté et financé à 80% par le Siéml (avec une subvention de l'Ademe) et réalisé par le bureau d'étude Th2 a permis d'estimer une facture annuelle avant rénovation à 5 800 €. Plusieurs scénarii ont été présentés à la commune avec chacun, les montants d'investissement, les économies réalisables. La commune a ainsi décidé de réaliser des travaux en sélectionnant un certain nombre de préconisations.

→ Les travaux réalisés

- isolation des murs, du sol et du plafond ;
- installation d'une VMC simple flux ;
- installation d'un PAC air/eau + plancher chauffant et plafond chauffant ;
- mise en place d'éclairage à Leds.

52 605 € de subvention du Siéml pour un montant de travaux d'économies d'énergie de 87 500 € TTC.

→ Les résultats attendus

- 79% d'économie d'énergie ;
- 300 € d'économie par rapport à l'état simulé ;
- 14,8 tonnes de CO₂ rejeté en moins par an ;
- de la classe E à la classe B sur l'échelle énergétique.

COMMUNICATION ET INFORMATION



146 tweets d'avril à décembre 2016
et près de **200** abonnés.



UNE COMMUNICATION NUMÉRIQUE RENFORCÉE

Un site internet revisité

Le site internet du Siéml a fait l'objet d'une refonte totale pour renforcer la communication numérique à destination du grand public et des adhérents. Optimisé pour un affichage sur smartphones et tablettes, le site propose une simplification des rubriques pour un accès plus simple au contenu réorganisé. Outre les dernières actualités du Syndicat, les usagers ont désormais accès à différents outils en ligne tels que le site Alizécharge, pour accéder au plan d'installation des bornes de recharge en Maine-et-Loire, la plateforme Nr-Pro, outil de gestion des certificats d'économie d'énergie ou le système d'information géographique GeoLux pour gérer le réseau d'éclairage public.

Un extranet pour faciliter les échanges avec des élus

Un extranet pour les élus est également accessible depuis le site internet. Il facilite le suivi de la gouvernance du syndicat (consultation des délibérations, convocations, documentations, actualités, etc.). Cet extranet sera ultérieurement complété par une plateforme de suivi des chantiers. D'autres outils collaboratifs internes suivront, notamment pour encourager les agents à se placer davantage dans une démarche de gestion de projets. Tous ces outils devraient permettre une meilleure communication des informations et plus de réactivité et d'interactivité dans les échanges avec les différents partenaires du syndicat.

→ Rendez-vous sur www.sieml.fr et sur les réseaux sociaux du Siéml, nouveaux modes de communication développés en 2016.

LE SIÉML PRÉSENT AUPRÈS DE SES PARTENAIRES ET DU GRAND PUBLIC

En 2016, le Siéml a organisé deux événements d'envergure, le **Forum départemental de l'énergie** (p. 5) et la **Journée de la mobilité électrique en Anjou** (p.11). Il a également participé à différentes manifestations en tant que partenaire ou comme intervenant.

→ Stand à l'assemblée générale des maires samedi 23 avril à La Séguinière

Le Siéml a rencontré les élus du département et présenté le réseau SmiléMobi ainsi que le fonctionnement de la borne de recharge pour véhicules électriques.

→ Zéro gaspillage pour le climat samedi 4 juin à Saint-Laurent-des-Autels

Le Syndicat a présenté au grand public ses missions et son rôle dans le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le département.

→ Congrès régional ATTF et AITF jeudi 16 juin à Beaupréau

Les sections régionales de l'association des techniciens territoriaux de France (ATTF) et l'association des ingénieurs territoriaux de France (AITF) ont convié le Siéml à tenir un stand lors de leur congrès régional. L'occasion pour le Syndicat de répondre à leurs questions.

→ Congrès de la FNCCR de Tours du mardi 21 au jeudi 23 juin

Le Siéml a tenu un stand avec les autres partenaires du Pôle énergie Pays de la Loire à savoir le Sydev, le Sydéla, le Sdegm et le conseil départemental de la Sarthe.

LES PROJETS

À L'HORIZON 2017



LE BIO-GAZ UNE ÉNERGIE D'AVENIR

Dans le cadre du plan gaz 2015-2020, le Siéml soutient la filière du bio-gaz avec, par exemple, la construction de la dorsale biogazière des Mauges et s'engage pour une économie circulaire et vertueuse grâce à la conversion de sa flotte de véhicules et la mise en service d'une station bioGNV en début d'année 2017.

Une dorsale biogazière à l'étude dans les Mauges

En 2016, le Siéml a participé au comité de pilotage animé par la chambre d'agriculture pour élaborer un schéma départemental du développement de la méthanisation. Ce document de planification fait suite à un premier schéma élaboré dans les Mauges en 2014-2015, ayant permis l'émergence de projets de méthanisation, dont trois futures unités situées à Saint-Pierre-Montlimart, Beaupréau et la Pommeraye. En parallèle, l'industriel gazo-intensif Lactalis, situé à Saint-Florent-le-Vieil, a émis le souhait d'être raccordé au réseau de distribution de gaz afin, notamment, de supprimer son approvisionnement énergétique par camion.

Le Siéml a donc entamé des études, en collaboration avec les différents acteurs de la filière, pour coordonner leurs projets et construire, en 2017, une dorsale biogazière traversant le territoire. Ce nouveau réseau devra absorber l'injection du biogaz produit localement par les différentes unités de méthanisation et de permettre sa consommation « en circuit court » par Lactalis et par l'ensemble des consommateurs sur le territoire.

À terme, le projet permettra d'atteindre une production de gaz vert d'au moins 30% sur l'ensemble du territoire des Mauges. Il répondra ainsi aux ambitions du Syndicat

de verdir la production de gaz sur le département, bien au-delà des objectifs de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte qui vise 10% de gaz vert dans les réseaux en 2030.

La station bioGNV et la conversion de la flotte thermique opérationnelles en 2017

L'année 2017 verra la conversion intégrale de la flotte thermique du Syndicat vers une flotte roulant quasi exclusivement à l'électricité et au gaz, grâce à l'acquisition de véhicules roulant au gaz naturel GNV et la mise en service d'une station d'avitaillement bioGNV. Installée sur le site du Siéml en décembre 2016 et mise en service en début d'année 2017, elle sera mutualisée avec les entreprises locales disposant de véhicules gaz, pour leur permettre de s'avitailer en proximité. La volonté d'exemplarité est à l'origine de ce projet. Il s'agit d'expérimenter la distribution de carburant alternatif et plus particulièrement le biogaz, issu de la méthanisation, afin de favoriser la production de gaz 100% renouvelable.



LES OUTILS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Pour accompagner, dès 2017, les EPCI dans l'élaboration de leur PCAET, en fonction de leurs besoins, le Siéml s'est doté d'outils permettant d'accéder à des données énergétiques et de réaliser de la prospective énergétique.

Adhésion à Air Pays de la Loire : un accès à l'ensemble des données énergétiques

Le Siéml a adhéré, fin 2016, à l'association Air Pays de la Loire, agréée par le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire. Dans le cadre de cette adhésion, le Siéml pourra, dès 2017, mettre à disposition des EPCI, les éléments de la base de données BASEMIS, élaborée par l'association. Il s'agit d'un inventaire régional des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie. Développé avec le soutien de l'Ademe, de la région des Pays de la Loire et de l'Union européenne, cet inventaire est utilisé par les services de l'État et des collectivités territoriales dans le cadre de la réalisation de leur plan climat air énergie territorial.

Prosper, un outil de prospective énergétique

Prosper est une plateforme en ligne qui permet aux collectivités de construire des scénarii autour de leurs projets de développement énergétique, à horizon 2020, 2030 ou 2050. Cet outil de planification met en perspective les données énergétiques du territoire et les potentialités de développement — production d'énergies renouvelables, amélioration thermique des bâtiments, transports alternatifs... — et traduit leurs impacts financiers, techniques et environnementaux. En se dotant d'un tel outil, opérationnel en 2017, le Siéml confirme son effort de mutualisation technique et s'engage auprès des collectivités pour les aider à faire le choix du meilleur mix énergétique pour leur territoire : valoriser les ressources locales et augmenter leur indépendance énergétique. Le Siéml compte faire évoluer l'outil en intégrant, dans les simulations, les données relatives à la programmation des réseaux et à l'émission de polluants atmosphériques. Ce projet sera conduit en partenariat avec la Région, Air Pays de la Loire, la Dreal et les syndicats d'énergies réunis au sein du Pôle régional.

PLAN DE CORPS DE RUES SIMPLIFIÉ (PCRS) : VERS UNE COORDINATION À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Pour répondre aux exigences de la réforme dite « anti-endommagement » ou DT/DICT, les exploitants de réseaux devront communiquer la position de leurs réseaux sensibles avec une incertitude de localisation de 50 cm, à compter du 1^{er} janvier 2019 sur les communes urbaines et le 1^{er} janvier 2026 sur les communes rurales. Aujourd'hui,

il n'existe pas de fond de plan permettant de visualiser ces réseaux à ce niveau de précision. D'où la nécessité de constituer un Plan de corps de rue simplifié (PCRS).

À la suite de la démarche initiée par Angers Loire Métropole, le Siéml — concerné en tant que gestionnaire du réseau d'éclairage public classifié comme sensible — s'est positionné pour coordonner le déploiement du PCRS à l'échelle départementale. Une cheffe de projet dédiée a été recrutée fin 2016 pour initier la démarche en termes techniques, financiers et organisationnels auprès de l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire. Un groupe de pilotage et un comité technique seront institués en 2017 afin de déterminer les techniques à employer et la répartition financière nécessaire pour supporter le coût de réalisation et la mise à jour ultérieure. En parallèle, la recherche de nouveaux partenaires se poursuivra avec pour objectif la mise en œuvre du PCRS en 2021.



Juillet 2016 - Présentation du partenariat départemental pour la mise en œuvre d'un PCRS.

COMMUNICATION : MAGAZINE ET LETTRE EXTERNE

L'année 2016 a été celle de la communication numérique avec la refonte du site internet et une présence accrue sur les réseaux sociaux. En 2017, le Siéml revient aux fondamentaux en proposant chaque mois une lettre d'information à ses adhérents et partenaires et en réfléchissant à un magazine dont le premier numéro pourrait être diffusé à l'occasion du Forum départemental de l'énergie.

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE

Après la première édition en 2016 consacrée à la fée électricité, le Siéml questionnera en septembre 2017 la place du gaz dans la transition énergétique.

DEUXIÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN ANJOU

Rebaptisée Salon du véhicule électrique, cette 2^e édition offrira au grand public une zone dédiée aux tests de voitures électriques. Elle fera également la part belle aux nouveaux modes de déplacements individuels... et durables (vélo électrique, hoverboard...).



Retrouvez le rapport d'activité
et ses annexes (Art. L5211-39 du CGCT) sur
www.sieml.fr/publications



www.sieml.fr/publications

et ses annexes sur
Retrouvez le rapport d'activité

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon - Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01

02 41 20 75 20 | sieml@sieml.fr | www.sieml.fr |    



Flashez
et découvrez
le site
du Siéml